

ENTREPRISES & SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



*Pourquoi et comment
s'engager ?*



Une publication des réseaux régionaux multi-acteurs
de la coopération et de la solidarité internationales

POURQUOI

POURQUOI FAIRE LE CHOIX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?

Depuis le début des années 2000, les entreprises sont incitées à intégrer une politique de responsabilité sociétale (RSE), c'est-à-dire à s'interroger sur l'**impact social et environnemental** de leurs activités, tant en France qu'à l'international.

Les entreprises peuvent transposer leur politique de RSE dans le référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) afin de mieux valoriser leur engagement et renforcer les collaborations avec le secteur public, académique et associatif.



1. 5 BONNES RAISONS DE S'ENGAGER DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Partager son expertise

Bien au-delà de l'aide aux populations vulnérables, la coopération et la solidarité internationales peuvent intégrer des actions de structuration des filières, de développement économique, de modèles sociaux, de formation, dans lesquelles le savoir-faire des entreprises est recherché.



Diversifier son écosystème

Un projet de coopération internationale va permettre le transfert de compétences, l'apport de méthodologies différentes, d'innovations technologiques et sociales et de financements de sources différentes et complémentaires. Il facilitera ainsi des apprentissages réciproques au niveau humain et professionnel.



Affirmer ses valeurs

Les entreprises sont porteuses d'éthique, de sens, de valeurs qui doivent être valorisées auprès de leurs équipes, partenaires et client-es. S'engager dans des projets de coopération et de solidarité internationales leur permet d'incarner et de promouvoir ces valeurs.



S'ouvrir de nouveaux débouchés

S'impliquer dans des projets de solidarité internationale ou de développement durable peut permettre à une entreprise de renforcer ses performances économiques. L'entreprise aura l'opportunité d'accéder à de nouveaux marchés et d'élargir son portefeuille de client-es en répondant à des appels d'offres ou en développant des projets à forte dimension environnementale ou sociale.



Engager ses salarié-es

Travailler pour un projet de coopération et de solidarité internationales peut renforcer la motivation et le sentiment d'appartenance à l'entreprise de ses salarié-es, ainsi que la volonté de développer de nouvelles compétences. Impliquer ses équipes dans des projets de coopération internationale permet d'intégrer une dimension interculturelle dans l'environnement professionnel et d'encourager la mobilité des salarié-es.

COMMENT



COMMENT
S'ENGAGER
EN COOPÉRATION
INTERNATIONALE ?





2.1

SOUTENIR LES PROJETS PAR DU Mécénat financier et matériel

Le mécénat matériel et financier consiste pour une entreprise à apporter à une association d'intérêt général un soutien matériel (remise de biens et équipements) ou financier (versement d'une somme d'argent) sans contrepartie directe. Ce type de mécénat permet à l'entreprise mécène de bénéficier d'une réduction d'impôt pour don de 60%, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est le plus élevé. Le mécénat représente un support de communication grand public efficace et promeut une image positive de l'entreprise. Pour les associations de solidarité internationale, un soutien matériel ou financier d'une entreprise représente l'opportunité de renforcer et développer leurs actions.

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE MADAGASCAR GRÂCE AU REVERSEMENT DE BÉNÉFICES

Partenariat entre la Biscuiterie de l'Abbaye et l'association

Action Solidarité Madagascar

Mis en place en 1995, un partenariat de mécénat financier unit Action Solidarité Madagascar et la Biscuiterie de l'Abbaye, autour d'une mission commune : soutenir l'éducation, la santé et l'appui agricole local à Madagascar.

Le dispositif repose sur la vente, via le réseau des Aînés ruraux de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne, de boîtes de biscuits, produites par la Biscuiterie de l'Abbaye et à l'effigie de l'association. Une partie des bénéfices est reversée à Action Solidarité Madagascar, ce qui leur a permis de collecter 70 000 € en 2024.

EXEMPLE DE
PROJET DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE



Dans le cadre de sa politique RSE, cette Biscuiterie est membre du collectif 1% for the Planet : 1 % du chiffre d'affaires de ses ventes de sablés est reversé à des associations engagées dans la préservation de la nature. Cet engagement a été salué en 2024 par l'obtention du prix SIAL For Change.



2.2

PROPOSER À SES SALARIÉ·ES UN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Le mécénat de compétence vise à répondre à un besoin identifié pour la mise en œuvre d'un projet solidaire porté par une association.



Il permet de valoriser le savoir-faire de l'entreprise et de ses salarié·es qui deviennent générateur·ices de solutions. Le mécénat de compétence renforce l'expérience des collaborateur·ices en termes de cohésion, de formation et d'évolution, ainsi que leur attachement à l'entreprise dont il incarne les valeurs. Le mécénat favorise l'attractivité de l'entreprise sur le marché de l'emploi, notamment auprès des jeunes. Même dans le cadre d'un projet de solidarité internationale, le mécénat de compétence renforce l'ancrage territorial de l'entreprise en appuyant des associations issues de son écosystème local.

Le mécénat de compétence peut prendre différentes formes :

- La mise à disposition de compétences professionnelles sur des périodes pouvant varier d'une journée à plusieurs mois
- L'organisation de "journées solidaires" ou temps forts d'une journée pour venir en appui à une association
- Le soutien à l'engagement des salarié·es sur leur temps personnel (bénévolat, mission de volontariat, congé de solidarité) dont les coûts peuvent être couverts en tout ou partie par l'employeur·euse.



2.3

CONSTRUIRE DES PARTENARIATS RESPONSABLES AVEC DES ACTEURS DES PAYS DU SUD

Les entreprises peuvent agir en complémentarité avec d'autres acteurs (associations, collectivités) pour soutenir le développement local des pays du Sud tout en poursuivant leurs propres objectifs économiques.



En s'appuyant sur l'expertise d'associations, de coopératives ou d'organisations communautaires implantées dans les pays du Sud, les entreprises sécurisent leurs chaînes d'approvisionnement et renforcent la cohérence entre leurs valeurs et leurs actions. Elles renforcent aussi l'éthique de leurs pratiques.

Ces partenariats responsables permettent de mieux comprendre les réalités sociales, économiques et environnementales des territoires concernés, et d'agir dans le respect des droits humains, des normes sociales et des écosystèmes.

Au-delà de l'impact sociétal, cet engagement constitue un véritable levier stratégique pour les entreprises. Il renforce la crédibilité de la politique RSE de l'entreprise, consolide son image de marque et favorise la confiance des consommateur-ices, des investisseur-es et des partenaires.

Dans un contexte où les attentes en matière de transparence, de traçabilité et d'éthique sont croissantes, intégrer la solidarité internationale dans sa stratégie contribue à générer des avantages durables et différenciants.

AFDI Normandie mobilise l'expérience d'Agrial à Madagascar

Dans le cadre de la coopération entre la Région Normandie et la région Atsinanana à Madagascar, Afdi Normandie (Agriculteurs français et développement international) développe un **Partenariat Économique Responsable** entre le RCCE (Réseau des Coopératives du Commerce Équitable), producteur d'épices et de fruits exotiques bio et équitables, et Good'épices, entreprise normande grossiste en épices. Une première commande de 300 kg d'épices (gingembre, cannelle et curcuma) a été livrée en 2025.

Arnaud Degoulet, ex-président d'Agrial, discute avec le président de la coopérative Fanohana, membre du RCCE, dans une de ses parcelles

Pour renforcer la gouvernance et la structuration du RCCE, Afdi Normandie mobilise l'expertise d'agriculteurs élus de la coopérative Agrial. Depuis 2022, à l'occasion de missions Nord-Sud et Sud-Nord, ces élus ont échangé avec leurs pairs malgaches sur les fondements de la coopération agricole, et son impact positif sur la commercialisation et la compétitivité des filières.

Ces échanges constituent un **enrichissement mutuel** : les membres du RCCE bénéficient de retours d'expérience concrets sur le fonctionnement coopératif, tandis que les élus d'Agrial découvrent une agriculture différente et des formes alternatives de coopération.





*Témoignage de M. Rodolphe Carton,
fondateur de Tout s'arrange*

Tout s'arrange : Une boutique en ligne normande spécialisée dans les épices, plantes aromatiques et produits arrangés.

Pourquoi avoir monté cette entreprise ?

Nourri par divers voyages et expériences professionnelles, j'ai décidé de mettre en pratique les différents savoir-faire que j'ai acquis ces dernières années. Après 7 ans dans le domaine du travail social et une expérience mêlant entrepreneuriat et social à Madagascar, il était temps de tourner une nouvelle page et mettre en avant mes valeurs et compétences métissées.

Qui sont les partenaires qui vous fournissent ?

Je travaille avec des petites entreprises françaises, qui importent elles-mêmes des produits issues de coopératives locales. Par exemple, j'achète des épices indiennes à mon partenaire français La caravelle verte, dans Les Landes, qui importe les produits directement auprès de Vanamoolika, producteur d'épices et de plantes dans la région du Wayanad en Inde. C'est le même modèle pour Madagascar.



Pourquoi les avoir choisis ?

Le commerce international, notamment celui des épices, demeurant malheureusement entaché par l'exploitation des travailleur-euse-s, j'ai à cœur de proposer des produits issus d'échanges justes et équilibrés entre les différents acteur-ice-s de cette production. Bien que le respect de la biodiversité soit une des valeurs principales de mon entreprise, je souhaite avant tout ancrer ma démarche sur l'équité, car le bio ne prend pas en compte le facteur humain. Le ou la paysan-ne du sud ne doit pas être la variable d'ajustement : l'enjeu fondamental est de rémunérer le ou la producteur-ice au juste prix.

Quelle est la plus-value pour votre entreprise ?

Cette démarche garantit une qualité des produits optimale, certifiés agriculture biologique et une éthique de travail, certifiée commerce équitable.

<https://toutsarrange.fr>



LES RRMA

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS

QUI SOMMES-NOUS ?

Dans un esprit de service public et une approche pluri-acteurs, les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) ont vocation à améliorer la qualité des projets de coopération internationale portés par les acteurs de leurs territoires et renforcer l'engagement citoyen en faveur de la solidarité internationale.



Les RRMA offrent une palette de services à destination des acteurs de la solidarité internationale basés dans leurs régions respectives :

- Recensement et identification
- Accompagnement des porteurs et porteuses de projet
- Animation territoriale
- Valorisation des projets régionaux
- Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)
- Développement de la mobilité internationale



3.

LES RRMA : UNE INCARNATION DE L'ODD 17 "PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT"

Des associations de solidarité internationale aux entreprises en passant par les collectivités territoriales et les établissements publics et scolaires, des acteur·ices de nature différente s'engagent pour le développement. Conçus comme des traits d'union entre ces initiatives, les RRMA ont pour mission d'organiser ces synergies au service de la solidarité et du développement.



EN QUOI LES RRMA

PEUVENT VOUS ÊTRE UTILES ?

Favoriser le développement de partenariats

- Mettre en réseau les entreprises avec des partenaires des RRMA au Nord et au Sud : institutions, collectivités, entreprises, associations
- Intégrer les entreprises aux groupes de travail thématiques et géographiques pour mutualiser moyens, compétences et connaissances
- Relayer les dispositifs de soutien à la mobilité pour les salarié·es (congés de solidarité, mécénat de compétence).

Proposer un accompagnement technique

- Animer des formations au montage de projet, au développement d'une stratégie RSE à l'international

- Sensibiliser les salarié·es aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Renforcer la maîtrise du contexte socio-économique et politique local pour assurer la réalisation des projets
- Faciliter l'accès aux opportunités de financement
- Appuyer la mise en oeuvre et le suivi des projets de terrain.

Valoriser les entreprises et leurs activités

- Augmenter la visibilité des entreprises et leurs actions en faveur du développement international grâce à nos outils de communication (site web, newsletter, réseaux sociaux) ou nos évènements
- Référencement de l'entreprise par l'Observatoire du RRMA en tant qu'acteur de développement international.



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015 reconnaissent le rôle du secteur marchand dans la réalisation d'un développement plus soutenable pour les Hommes et la planète, de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

CONTACT DE VOTRE RRMA

HORIZONS SOLIDAIRES

contact@horizons-solidaires.org

Caen : 02 31 84 39 09

www.horizons-solidaires.org